

CONFLITS DANS L'AIR

Représentants CAP

Mobilité au fil de l'eau - septembre 2020

Il s'agit de la troisième campagne de mobilité au fil de l'eau depuis la mise en place des nouvelles modalités de mobilité effectives depuis le début d'année. Complémentaire de la campagne de mobilité classique, elle propose chaque mois des postes d'encadrement supérieur ou ceux bénéficiant des niveaux 14 et 15 de la part fonction pour les pourvoir rapidement.

Les AVE ainsi que les profils correspondants sont disponibles sur le site www.sncta.fr ou sur **BRAVO VICTOR** : Carrière / Mobilité / Mobilité à la DGAC / Mobilité au fil de l'eau.

Pour faire acte de candidature

Les candidatures se font via SIRH et en tant que de besoin par mail avec la [fiche de candidature](#) accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation aux adresses suivantes :

- philippe.herrero@aviation-civile.gouv.fr ;
- christian.badoche@aviation-civile.gouv.fr
- sarah.demazancourt@aviation-civile.gouv.fr

Cette procédure exceptionnelle ne remet pas en cause les entretiens des candidats qui pourront se dérouler par téléphone ou en visioconférence.

Une copie des candidatures doit être transmise aux supérieurs hiérarchiques ainsi qu'à ceux du service receveur.

La date limite de dépôt des candidatures est le 29 septembre 2020.

Pour ces types de postes, le SNCTA rappelle qu'il est impératif de prendre contact avec les personnes figurant sur l'AVE, ainsi que de joindre une lettre de motivation.

Précisions concernant le critère de grade

Suite au passage à trois grades du corps des ICNA le 1^{er} janvier 2019, les critères statutaires à respecter pour accéder à certaines fonctions ont été modifiés avec mise en place d'une phase de transition. Toutefois, les intitulés des restrictions affichées sur les AVE n'ont pas été mis à jour dans le SIRH.

Ainsi « ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans » signifie que sont considérés comme éligibles au poste les :

- ICNA chef ;
- ICNA déjà nommés divisionnaires avant le 1^{er} janvier 2019 ;
- ICNA nommés divisionnaires après le 1^{er} janvier 2019 dont le cumul des années de divisionnaire et de principal est supérieur ou égal à 9 ans.

La prochaine campagne de mobilité proposera notamment les AVE sur les postes opérationnels validés en GS32h et au GT effectifs de juillet dernier. Les dates définitives ne sont pas encore confirmées à ce jour.

Centre	Intitulé du poste	N° AVE	Poste ouvert aux
DO échelon central	DO-2 Chef de pôle GES (gestion de l'espace et des flux)	<u>112792</u>	ICNA, IEEAC
	DO-2 Adjoint au Chef de pôle GES	<u>112793</u>	ICNA, IEEAC
	DO-2 Adjoint au Chef de pôle ASD (<i>airspace design</i>)	<u>112794</u>	ICNA, IEEAC

Une question ? Contactez les capistes du SNCTA ! cap@sncta.fr

Informations supplémentaires concernant DO-2

DO-2 est le domaine « espace » de la direction des opérations. Il est composé de deux pôles et de chargés de mission : le pôle *airspace design* (ASD) et le pôle gestion de l'espace et des flux (GEF).

Le pôle *airspace design* est chargé de :

- coordonner et piloter les études relatives à l'organisation stratégique de l'espace aérien ainsi que les projets en découlant, en lien avec les entités de la DO et les partenaires institutionnels nationaux et internationaux ;
- assurer la diffusion des évolutions stratégiques relatives à l'espace aérien au travers de la politique espace de la DSNA et la tenue à jour du catalogue « espace » ;
- assurer la communication sur les évolutions réglementaires liées à l'espace aérien et aux procédures de vol aux instruments ainsi que les méthodes de travail du contrôleur associées, et participer à leur analyse en phase de consultation ;
- piloter l'activité de conception des procédures de vol aux instruments de la DSNA et coordonner la formation des concepteurs de procédures et définir les outils associés.

Le pôle gestion de l'espace et des flux est chargé de :

- coordonner et optimiser les modalités d'utilisation de l'espace aérien français avec le *Network Manager* (MN), les ANSP voisins, notamment ceux du FABEC, les services exploitation des CRNA et des SNA et la DIRCAM, élaborer et superviser le RAD (*Route Availability*

Document) et le protocole relatif à la gestion souple pré-tactique de l'espace ainsi que ses annexes et les dispositifs associés (TLS, FUA restrictions, FBZ...) ;

- contribuer à la politique de performance environnementale de la DSNA ;
- contribuer à l'analyse *post ops* faite par DO-1 (domaine « sécurité et performance ») et les centres dans son domaine de compétence (ASM et ATFCM) afin d'améliorer les processus ;
- assurer la coordination pré-tactique civile-militaire (gestion flexible de l'espace) et gérer la composante civile de la cellule nationale de gestion de l'espace (CNGE) ;
- assurer le suivi, le support et l'exploitation des évolutions des outils et procédures liés à la gestion des flux de trafic aérien et à la coordination pré-tactique civile-militaire ;
- définir les modalités de la coordination tactique civile-militaire (temps réel) et en superviser la mise en œuvre ;
- organiser et superviser la permanence opérationnelle de la direction des opérations ;
- préparer et gérer les événements particuliers (exercices militaires, salon international de l'aéronautique et de l'espace du Bourget, sommets internationaux, célébrations nationales, vols ciel ouvert...)
- participer avec les responsables du domaine « espace » et la direction de la DO à la cellule de crise de la DO, notamment en cas de mouvement social ou d'événements particuliers (éruption volcanique, détournement d'avion) et participer aux exercices élaborés pour s'entraîner à ces événements (VOLCEX, PIRATAIR, PHAETON,...)